

# **ADDENDUM PJ\_4 Etude d'impact**

## **Demande d'Autorisation Environnementale ICPE**

### **NeoCarb LOG – ELYSE SPV 6**

Annexe 16 - Formulaires CERFA Phases 1 + 2

à la **page 791** de l'Annexe\_3\_2602-RP4587-IND-NEOCARB-ELYSE-FOS-SUR-MER-13\_RAPPORT VNEI-DDEP COMPLET\_20fév26 (Volet Naturel d'Etude d'Impacts & Demande de Dérogation de Destruction d'Espèces Protégées)

de la PJ\_4\_Etude d'impact

du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ICPE NeoCarb LOG – ELYSE SPV 6

Le présent addendum fait suite à une remarque des services instructeurs et a pour objet d'apporter les précisions et corrections suivantes :

- Corrections au niveau des surfaces d'impacts résiduels pour les chiroptères (annexe au cerfa 614)
- Corrections au niveau des espèces (Deux espèces ont été enlevés de la liste en annexe du cerfa 614)
- Corrections au niveau de la quantité d'individus impactés (annexe au cerfa 616)
- Ajout de la liste des espèces du cortège des oiseaux communs protégés (annexes aux cerfa 614 et 616)



**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : .....

Se reporter au dossier de demande de dérogation

.....

Altération  Préciser : .....

Se reporter au dossier de demande de dérogation

.....

Dégradation  Préciser : .....

.....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Se reporter au dossier de demande de dérogation

Formation en écologie

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : ..... Se reporter au dossier de demande de dérogation

ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Départements : Bouches-du-Rhône (13)

Cantons : Istres

Communes : Fos-sur-Mer

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : .....

Se reporter au dossier de demande de dérogation

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Se reporter au dossier de demande de dérogation

.....

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

.....

.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

.....

Comptes-rendus transmis à DREAL PACA - se reporter au dossier de demande de dérogation

.....

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Marseille  
le 26 mars 2026  
Signature

**ELYSE SPV 6**  
Société par actions simplifiée  
Siret 91858969800011 - APE 3511Z  
CO/ Elyse Energy 91 rue de la part Dieu 69003 Lyon  
Tel : 04 87 91 89 95 - contact@elyse.energy

## Projet NEOCARB - Fos-sur-Mer (13)

Annexe au Cerfa 13614.01

### B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés

Espèce animale concernée Nom commun Nom scientifique		Description / Surface
B1	<b>Sphinx de l'Argousier</b> ( <i>Hyles hippophaes</i> )	0,11 ha d'habitat d'espèce
B2	<b>Pélobate cultripède</b> ( <i>Pelobates cultripes</i> )	39,7 ha habitats terrestres détruits 2 ha habitats terrestres altérés
B3	<b>Pélogyte ponctué</b> ( <i>Pelodytes punctatus</i> )	39,7 ha habitats terrestres détruits 2 ha habitats terrestres altérés 0,2 ha habitats aquatique détruit
B4	<b>Complexe de Grenouille de Pérez/de Graf</b> ( <i>Pelophylax perezii</i> – <i>Pelophylax kl. grafi</i> )	39,7 ha habitats terrestres détruits 2 ha habitats terrestres altérés 0,2 ha habitats aquatique détruit
B5	<b>Rainette méridionale</b> ( <i>Hyla meridionalis</i> )	39,7 ha habitats terrestres détruits 2 ha habitats terrestres altérés 0,2 ha habitats aquatique détruit
B6	<b>Crapaud calamite</b> ( <i>Epidalea calamita</i> )	39,7 ha habitats terrestres détruits 2 ha habitats terrestres altérés
B7	<b>Couleuvre à échelons</b> ( <i>Zamenis scalaris</i> )	32,5 ha détruits 2 ha altérés
B8	<b>Couleuvre de Montpellier</b> ( <i>Malpolon monspessulanus</i> )	32,5 ha détruits 2 ha altérés
B9	<b>Coronelle girondine</b> ( <i>Coronella girondica</i> )	32,5 ha détruits 2 ha altérés
B10	<b>Orvet de Vérone</b> ( <i>Anguis veronensis</i> )	32,5 ha détruits 2 ha altérés
B11	<b>Lézard des murailles</b> ( <i>Podarcis muralis</i> )	39,7 ha détruits 2 ha altérés
B12	<b>Couleuvre helvétique</b> ( <i>Natrix helvetica</i> )	32,5 ha détruits 2 ha altérés
B13	<b>Couleuvre vipérine</b> ( <i>Natrix maura</i> )	32,5 ha détruits 2 ha altérés
B14	<b>Lézard à deux raies</b> ( <i>Lacerta bilineata</i> )	32,5 ha détruits 2 ha altérés
B15	<b>Tarente de Maurétanie</b> ( <i>Tarentola mauritanica</i> )	39,7 ha détruits 2 ha altérés
B16	<b>Coucou geai</b> ( <i>Clamator glandarius</i> )	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation (34,65 ha)
B17	<b>Huppe fasciée</b> ( <i>Upupa epops</i> )	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation (32,7 ha)
B18	<b>Oedicnème criard</b> ( <i>Burhinus oedicnemus</i> )	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation (4,2 ha)
B19	<b>Petit-duc scops</b>	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation (34,79ha)

Espèce animale concernée Nom commun Nom scientifique		Description / Surface
	( <i>Otus scops</i> )	
B20	<b>Tadorne de Belon</b> ( <i>Tadorna tadorna</i> )	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation (4,6 ha)
B21	<b>Buse variable</b> ( <i>Buteo buteo</i> )	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation (37,3 ha)
B22	<b>Loriot d'Europe</b> ( <i>Oriolus oriolus</i> )	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation (5 ha)
B23	<b>Milan noir</b> ( <i>Milvus migrans</i> )	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation (37,3 ha)
B24	<b>Pic épeichette</b> ( <i>Dendrocopos minor</i> )	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation (5 ha)
B25	<b>Cortège des oiseaux communs protégés :</b> (Accenteur mouchet, Bergeronnette grise, Bouscarle de Cetti, Chardonneret élégant, Fauvette à tête noire, Fauvette mélanocéphale, Gobemouche noir, Grimpereau des jardins, Hypolaïs polyglotte, Martinet noir, Mésange à longue queue, mésange bleue, mésange charbonnière, Moineau domestique, Pic épeiche, Pison des arbres, Pipit des arbres, Pipit farlouse, Pouillot fitis, Pouillot de Sibérie, Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Rossignol philomèle, Rougegorge familier, Rougequeue noir, Serin cini)	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation (42 ha)
B26	<b>Hérisson d'Europe</b> ( <i>Erinaceus europaeus</i> )	36,25 ha d'habitat détruit
B27	<b>Murin à oreilles échancrées</b> ( <i>Myotis emarginatus</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse de transit (40,6 ha) Destruction de gîtes et d'individus en gîte arboricole (39 arbres)
B28	<b>Grand Rhinolophe</b> ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse et de transit (40,6ha)
B29	<b>Pipistrelle pygmée</b> ( <i>Pipistrellus pygmaeus</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse de transit (40,6ha) Destruction de gîtes et d'individus en gîte arboricole (39 arbres)
B30	<b>Petit murin</b> ( <i>Myotis blythii</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse et de transit (40,6ha)
B31	<b>Noctule de Leisler</b> ( <i>Nyctalus leisleri</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse de transit (40,6ha) Destruction de gîtes et d'individus en gîte arboricole (39 arbres)
B32	<b>Sérotine commune</b> ( <i>Eptesicus serotinus</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse et de transit (40,6ha)
B33	<b>Pipistrelle de Kuhl</b> ( <i>Pipistrellus kuhli</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse et de transit (40,6ha)
B34	<b>Pipistrelle de Nathusius</b> ( <i>Pipistrellus nathusii</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse de transit (40,6 ha) Destruction de gîtes et d'individus en gîte arboricole (39 arbres)
B35	<b>Oreillard gris</b> ( <i>Plecotus austriacus</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse et de transit (40,6 ha)
B36	<b>Vespère de Savi</b> ( <i>Hypsugo savii</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse et de transit (40,6 ha)
B37	<b>Murin cryptique</b>	Destruction et altération des habitats de chasse de transit (40,6 ha)

Espèce animale concernée		Description / Surface
	Nom commun <i>Nom scientifique</i>	
	( <i>Myotis crypticus</i> )	Destruction de gîtes et d'individus en gîte arboricole (39 arbres) Altération du gîte anthropique et perturbation des individus en gîte
B38	<b>Murin de Daubenton</b> ( <i>Myotis daubentonii</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse de transit (40,6 ha) Destruction de gîtes et d'individus en gîte arboricole (39 arbres)
B39	<b>Pipistrelle commune</b> ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )	Destruction et altération des habitats de chasse de transit (40,6 ha) Destruction de gîtes et d'individus en gîte arboricole (39 arbres)

Espèce avérée

Espèce fortement potentielle

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Elyse SPV 6, SIRET : 91858969800011**  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....  
 Adresse : N° **91** Rue **DE LA PART-DIEU, C/O ELYSE ENERGY**  
 Commune **LYON**  
 Code postal **69003**  
 Nature des activités : **Elyse SPV 6, société par action simplifiée, détenue par Elyse SPV Invest, elle-même détenue par Elyse Energy.**  
 Qualification : **Cette société a été créée pour porter l'ensemble des dépenses liées à l'ingénierie, la construction et l'opération du projet NeoCarb.**

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		Destruction pour 16 espèces - liste sur annexe joint
B2		Perturbation intentionnelle pour 65 espèces - liste sur annexe jointe
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **...Se référer au dossier de dérogation DDEP.**

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec épuisette  Pièges  Préciser : .....

Autres moyens de capture  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION \***

Destruction des nids  Préciser : .....

Destruction des œufs  Préciser : .....

Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....

Par pièges létaux  Préciser : .....

Par capture et euthanasie  Préciser : .....

Par armes de chasse  Préciser : .....

Autres moyens de destruction  Préciser : .....

Pour la préparation des emprises et des travaux - se référer au dossier de demande de dérogation

Suite sur papier libre

**D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....

Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....

Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Pour la préparation des emprises et des travaux - se référer au dossier de demande de dérogation

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : ...Formation en écologie.....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : ..Se référer au dossier de demande de dérogation.....

ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Départements : Bouches-du-Rhône (13)

Cantons : Istres

Communes : Fos-sur-Mer

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Se référer au dossier de demande de dérogation

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

Comptes-rendus transmis à la DREAL PACA - Se référer au dossier de demande de dérogation

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Marseille le ...26 mars 2026

Votre signature

**ELYSE SPV 6**  
 Société par actions simplifiée  
 Siret 91858959800011 - APE 3511Z  
 CO/ Elyse Energy 91 rue de la part Dieu 69003 Lyon  
 Tel : 04 87 91 89 95 - contact@elyse.energy

## Projet NEOCARB - Fos-sur-Mer (13)

Annexe au Cerfa 13616.01

B. Quelles sont les espèces concernées par de la destruction ou la perturbation intentionnelles d'individus ?

	<b>Espèce animale concernée</b> <b>Nom commun</b> <i>Nom scientifique</i>	<b>Destruction</b>	<b>Perturbation intentionnelle</b>
B1	<b>Sphinx de l'Argousier</b> <i>(Hyles hippophaes)</i>	1-5 individus	-
B2	<b>Pélobate cultripède</b> <i>(Pelobates cultripes)</i>	5-15 individus	5-15 individus
B3	<b>Pélogyte ponctué</b> <i>(Pelodytes punctatus)</i>	10-25 individus	10-25 individus
B4	<b>Complexe de Grenouille de Pérez/de Graf</b> <i>(Pelophylax perezii – Pelophylax kl. grafi )</i>	10-25 individus	10-25 individus
B5	<b>Rainette méridionale</b> <i>(Hyla meridionalis)</i>	10-25 individus	10-25 individus
B6	<b>Crapaud calamite</b> <i>(Epidalea calamita)</i>	25-50 individus	25-50 individus
B7	<b>Couleuvre à échelons</b> <i>(Zamenis scalaris)</i>	10-20 individus	10-20 individus
B8	<b>Couleuvre de Montpellier</b> <i>(Malpolon monspessulanus)</i>	10-20 individus	10-20 individus
B9	<b>Coronelle girondine</b> <i>(Coronella girondica)</i>	10-20 individus	10-20 individus
B10	<b>Orvet de Vérone</b> <i>(Anguis veronensis)</i>	10-15 individus	10-15 individus
B11	<b>Lézard des murailles</b> <i>(Podarcis muralis)</i>	10-15 individus	10-15 individus
B12	<b>Couleuvre helvétique</b> <i>(Natrix helvetica)</i>	5-10 individus	5-10 individus
B13	<b>Couleuvre vipérine</b> <i>(Natrix maura)</i>	5-10 individus	5-10 individus
B14	<b>Lézard à deux raies</b> <i>(Lacerta bilineata)</i>	5-10 individus	5-10 individus
B15	<b>Tarente de Maurétanie</b> <i>(Tarentola mauritanica)</i>	25-50 individus	25-50 individus
B16	<b>Coucou geai</b> <i>(Clamator glandarius)</i>	-	2-3 couples
B17	<b>Huppe fasciée</b> <i>(Upupa epops)</i>	-	2-3 couples
B18	<b>Oedicnème criard</b> <i>(Burhinus oedicnemus)</i>	-	1 couple
B19	<b>Petit-duc scops</b> <i>(Otus scops)</i>	-	1 couple
B20	<b>Tadorne de Belon</b>	-	1 couple

Espèce animale concernée Nom commun Nom scientifique		Destruction	Perturbation intentionnelle
	( <i>Tadorna tadorna</i> )		
B24	<b>Buse variable</b> ( <i>Buteo buteo</i> )	-	1 couple
B30	<b>Loriot d'Europe</b> ( <i>Oriolus oriolus</i> )	-	2-3 couples
B31	<b>Milan noir</b> ( <i>Milvus migrans</i> )	-	2-3 couples
B32	<b>Pic épeichette</b> ( <i>Dendrocopos minor</i> )	-	2-3 couples
B35	<b>Cortège des oiseaux communs protégés :</b> (Accenteur mouchet, Bergeronnette grise, Bouscarle de Cetti, Chardonneret élégant, Fauvette à tête noire, Fauvette mélanocéphale, Gobemouche noir, Grimpereau des jardins, Hypolaïs polyglotte, Martinet noir, Mésange à longue queue, mésange bleue, mésange charbonnière, Moineau domestique, Pic épeiche, Pison des arbres, Pipit des arbres, Pipit farlouse, Pouillot fitis, Pouillot de Sibérie, Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Rossignol philomèle, Rougegorge familier, Rougequeue noir, Serin cini)	-	Non évaluable
B36	<b>Hérisson d'Europe</b> ( <i>Erinaceus europaeus</i> )	1 à 5 individus	1 à 5 individus
B37	<b>Murin à oreilles échanquées</b> ( <i>Myotis emarginatus</i> )	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B38	<b>Grand Rhinolophe</b> ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B39	<b>Pipistrelle pygmée</b> ( <i>Pipistrellus pygmaeus</i> )	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B40	<b>Petit murin</b> ( <i>Myotis blythii</i> )	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B41	<b>Minioptère de Schreibers</b> ( <i>Miniopterus schreibersii</i> )	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B42	<b>Molosse de Cestoni</b> ( <i>Tadarida teniotis</i> )	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B43	<b>Noctule de Leisler</b> ( <i>Nyctalus leisleri</i> )	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B44	<b>Sérotine commune</b> ( <i>Eptesicus serotinus</i> )	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B45	<b>Pipistrelle de Kuhl</b> ( <i>Pipistrellus kuhli</i> )	-	Nombre d'individus impactés non estimables

Espèce animale concernée Nom commun <i>Nom scientifique</i>		Destruction	Perturbation intentionnelle
B46	<b>Pipistrelle de Nathusius</b> <i>(Pipistrellus nathusii)</i>	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B47	<b>Oreillard gris</b> <i>(Plecotus austriacus)</i>	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B48	<b>Vespère de Savi</b> <i>(Hypsugo savii)</i>	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B49	<b>Murin cryptique</b> <i>(Myotis crypticus)</i>	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B50	<b>Murin de Daubenton</b> <i>(Myotis daubentonii)</i>	-	Nombre d'individus impactés non estimables
B51	<b>Pipistrelle commune</b> <i>(Pipistrellus pipistrellus)</i>	-	Nombre d'individus impactés non estimables

Espèce avérée

Espèce fortement potentielle

**DEMANDE DE DÉROGATION**

POUR  LA COUPE\*  L'ARRACHAGE\*  
 LA CUEILLETTE\*  L'ENLÈVEMENT\*  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Elyse SPV 6, SIRET : 91858969800011

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° 91 ..... Rue DE LA PART-DIEU, C/O ELYSE ENERGY

Commune LYON

Code postal 69 003

Nature des activités : Elyse SPV 6, société par action simplifiée, détenue par Elyse SPV Invest, elle-même détenue par Elyse Energy.

Qualification : ..... Cette société a été créée pour porter l'ensemble des dépenses liées à l'ingénierie, la construction et l'opération du projet NeoCarb

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1		Destruction de 5 espèces : se référer à l'annexe jointe
B2		Récolte de 4 espèces : se référer à l'annexe jointe
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Se référer au dossier de demande de dérogation intitulé  
 2602-RP4587-IND-VNEI-DDEP-NEOCARB-ELYSE ENERGY-Fos-sur-Mer-13\_20fév26

Suite sur papier libre

**D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : .....

ou la date : Se référer au dossier de demande de dérogation

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION \***

Arrachage ou enlèvement définitif  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : .....

Se référer au dossier de demande de dérogation

Arrachage ou enlèvement temporaire  avec réimplantation sur place

avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : .....

Se référer au dossier de demande de dérogation

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : .....

Se référer au dossier de demande de dérogation

Suite sur papier libre

**EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT**

Préciser les techniques : .....

Réimplantation dans parcelles de compensation situées à 5 km

Se référer au dossier de demande de dérogation

Suite sur papier libre

**F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : Formation en écologie

Formation continue en biologie végétale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Départements : Bouches-du-Rhône (13)

Cantons : Istres

Communes : Fos-sur-Mer + Port-Saint-Louis du Rhône

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Se référer aux détails dans le dossier de demande de dérogation VNEI-DDEP

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

Les comptes-rendus seront transmis à la DREAL PACA - se référer au dossier de dérogation

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ..Marseille.....  
le..26 mars 2026.....  
Votre signature **ELYSE SPV 6**

Société par actions simplifiée  
Siret 91858969800071 - APE 3511Z  
CO/ Elyse Energy 91 rue de la part Dieu 69003 Lyon  
Tel : 04 87 91 89 95 - contact@elyse.energy

## Projet NEOCARB à Fos-sur-Mer (13)

### Annexe au Cerfa 617

#### B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération

Espèce animale concernée Nom commun Nom scientifique		Destruction	Cueillette/récolte
B1	<b>Myosotis nain</b> <i>(Myosotis pusilla)</i>	Environ 2 600 individus (Min. 508 - Max. 4 707)	Environ 2 600 individus (Min. 508 - Max. 4 707) Graines/plantules
B2	<b>Céraiste de Sicile</b> <i>(Cerastium siculum)</i>	Environ 65 individus (Min. 13 - Max. 116)	Environ 65 individus (Min. 13 - Max. 116) Graines/plantules
B3	<b>Impérate cylindrique*</b> <i>(Imperata cylindrica)</i>	Environ 6 000 individus (Min. 4 000 - Max. 8 000)	Environ 6 000 individus (Min. 4 000 - Max. 8 000) Rhizome
B4	<b>Saladelle de Provence</b> <i>(Limonium cuspidatum)</i>	Environ 20 individus (Min. 5 - Max. 30)	Environ 20 individus (Min. 5 - Max. 30) Rosettes
	<b>Scammonée de Montpellier</b> <i>(Cynanchum acutum)</i>	Environ 2000 individus (Min. 1 500 - Max. 2 500)	-

## Projet NEOCARB à Fos-sur-Mer (13)

Annexe au Cerfa 13617.01

B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération

Espèce animale concernée Nom commun Nom scientifique		Destruction	Cueillette/récolte
B1	<b>Myosotis nain</b> ( <i>Myosotis pusilla</i> )	Environ 2 600 individus (Min. 508 - Max. 4 707)	Environ 2 600 individus (Min. 508 - Max. 4 707) Graines/plantules
B2	<b>Céraiste de Sicile</b> ( <i>Cerastium siculum</i> )	Environ 65 individus (Min. 13 - Max. 116)	Environ 65 individus (Min. 13 - Max. 116) Graines/plantules
B3	<b>Impérate cylindrique*</b> ( <i>Imperata cylindrica</i> )	Environ 6 000 individus (Min. 4 000 - Max. 8 000)	Environ 6 000 individus (Min. 4 000 - Max. 8 000) Rhizome
B4	<b>Saladelle de Provence</b> ( <i>Limonium cuspidatum</i> )	Environ 20 individus (Min. 5 - Max. 30)	Environ 20 individus (Min. 5 - Max. 30) Rosettes
B5	<b>Scammonée de Montpellier</b> ( <i>Cynanchum acutum</i> )	Environ 2000 individus (Min. 1 500 – Max. 2 500)	-